

Réunion d'information sur la formation des prix des hydrocarbures dans l'archipel

Mardi 10 février 2015

Plan de la présentation

I - Les facteurs explicatifs des prix

II - La réglementation

III - Le système de compensation

I - Les facteurs explicatifs des prix du carburant dans l'Archipel

1 / le prix d'achat des hydrocarbures

2 / Le coût du transport

3 / La taxation des hydrocarbures

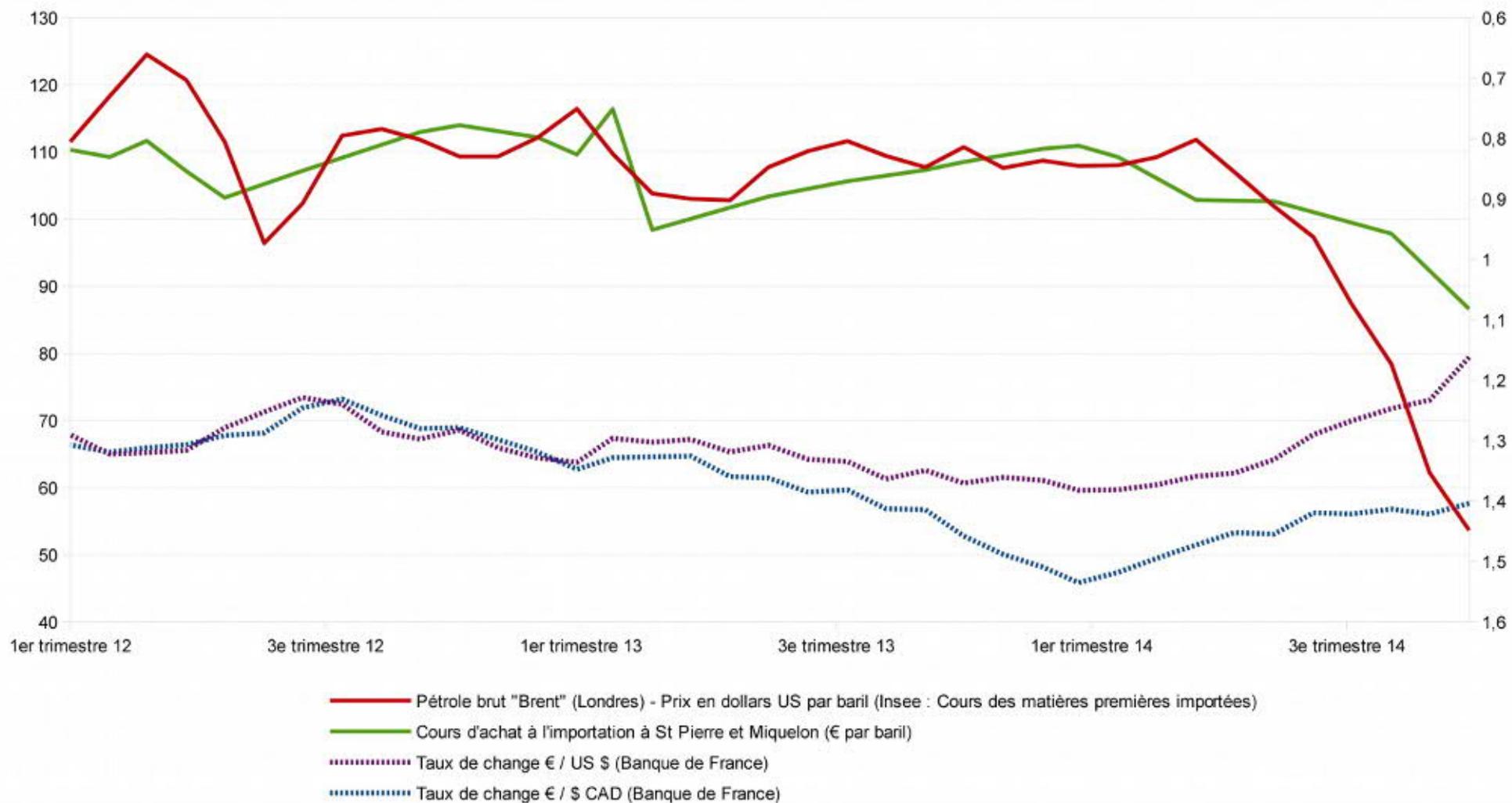
4 / Les marges de gros et de détail

I - Le prix d'achat des hydrocarbures

Achats effectués en dollars canadiens :

- ◆ cours du brut
- ◆ cours du change € / \$ CAD
- ◆ *Influence indirecte du niveau du \$ US*

I - Achat des hydrocarbures



I - Coût du transport

Coût unitaire inversement proportionnel au volume

Taille et contraintes techniques des navires limitant les fournisseurs possibles

I - Approvisionnement et transport

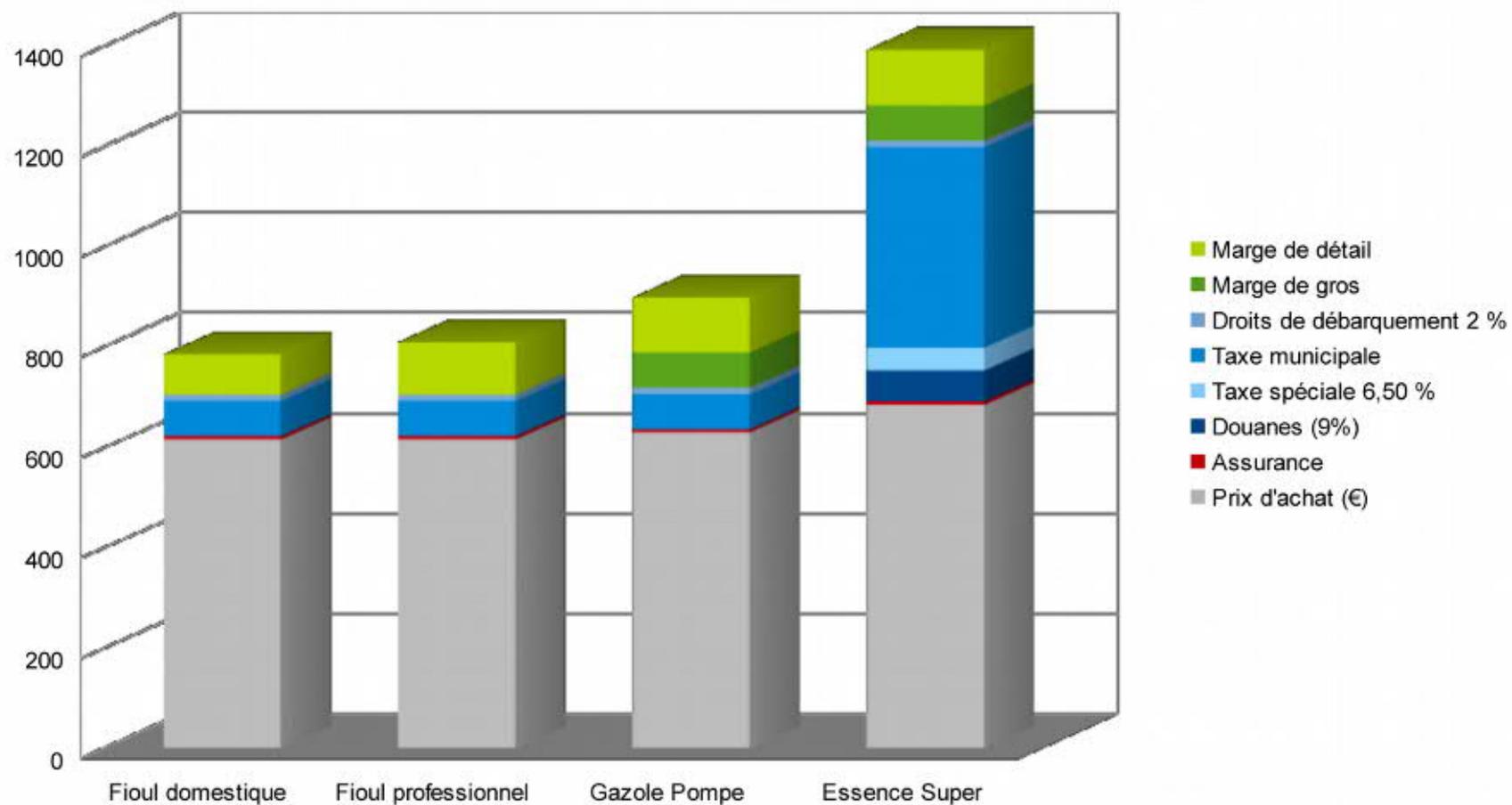
- ◆ Solution mise en œuvre par l'État :

Autorisation reconductible de la société HARDY de s'approvisionner au Canada en produits pétroliers ne répondant pas aux caractéristiques techniques exigées par les normes UE (point éclair inférieur)

I - Impact des taxes

- ◆ Fiscalité variable selon les carburants

Décomposition du prix de vente théorique



I - Les marges de gros et de détail

- ◆ 2 type de marges : gros et détail
- ◆ Comparaison avec les autres territoires ultramarins :

		Marges maximales par m3					
		Saint-Pierre et Miquelon	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Fioul domestique	Marge de gros	0,000 €	51,840 €	60,080 €	90,850 €	89,041 €	51,840 €
	Marge de détail	80,130 €	98,840 €	112,350 €	110,400 €	109,421 €	98,840 €
	Total	80,130 €	150,680 €	172,430 €	201,250 €	198,462 €	150,680 €
Fioul professionnel	Marge de gros	0,000 €	57,930 €	60,080 €	90,850 €	89,041 €	57,930 €
	Marge de détail	104,980 €	98,840 €	105,500 €	110,400 €	109,421 €	98,840 €
	Total	104,980 €	156,770 €	165,580 €	201,250 €	198,462 €	156,770 €
Gazole Pompe	Marge de gros	71,470 €	54,590 €	62,800 €	90,850 €	89,041 €	54,590 €
	Marge de détail	79,400 €	125,840 €	112,350 €	110,400 €	109,421 €	125,840 €
	Total	150,870 €	180,430 €	175,150 €	201,250 €	198,462 €	180,430 €
Essence Super	Marge de gros	68,180 €	54,590 €	59,800 €	90,850 €	89,041 €	54,590 €
	Marge de détail	111,190 €	125,840 €	112,350 €	114,400 €	109,421 €	125,840 €
	Total	179,370 €	180,430 €	172,150 €	205,250 €	198,462 €	180,430 €

I - Prix maximums dans les territoires ultramarins

	Saint-Pierre et Miquelon	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Prix maximum au litre						
Fioul domestique	0,670 €	0,800 €	0,890 €	1,020 €	0,700 €	1,100 €
Fioul professionnel	0,930 €	0,840 €	0,920 €	1,420 €	0,700 €	1,100 €
Gazole Pompe	1,020 €	1,190 €	1,160 €	1,420 €	1,050 €	1,100 €
Essence Super	1,390 €* <small>* Le prix réel de vente de l'essence super est inférieur au prix maximum (1,360 €/l)</small>	1,320 €	1,360 €	1,530 €	1,350 €	1,320 €

* Le prix réel de vente de l'essence super est inférieur au prix maximum (1,360 €/l)

II - La réglementation des prix

- ◆ 2 arrêtés préfectoraux :

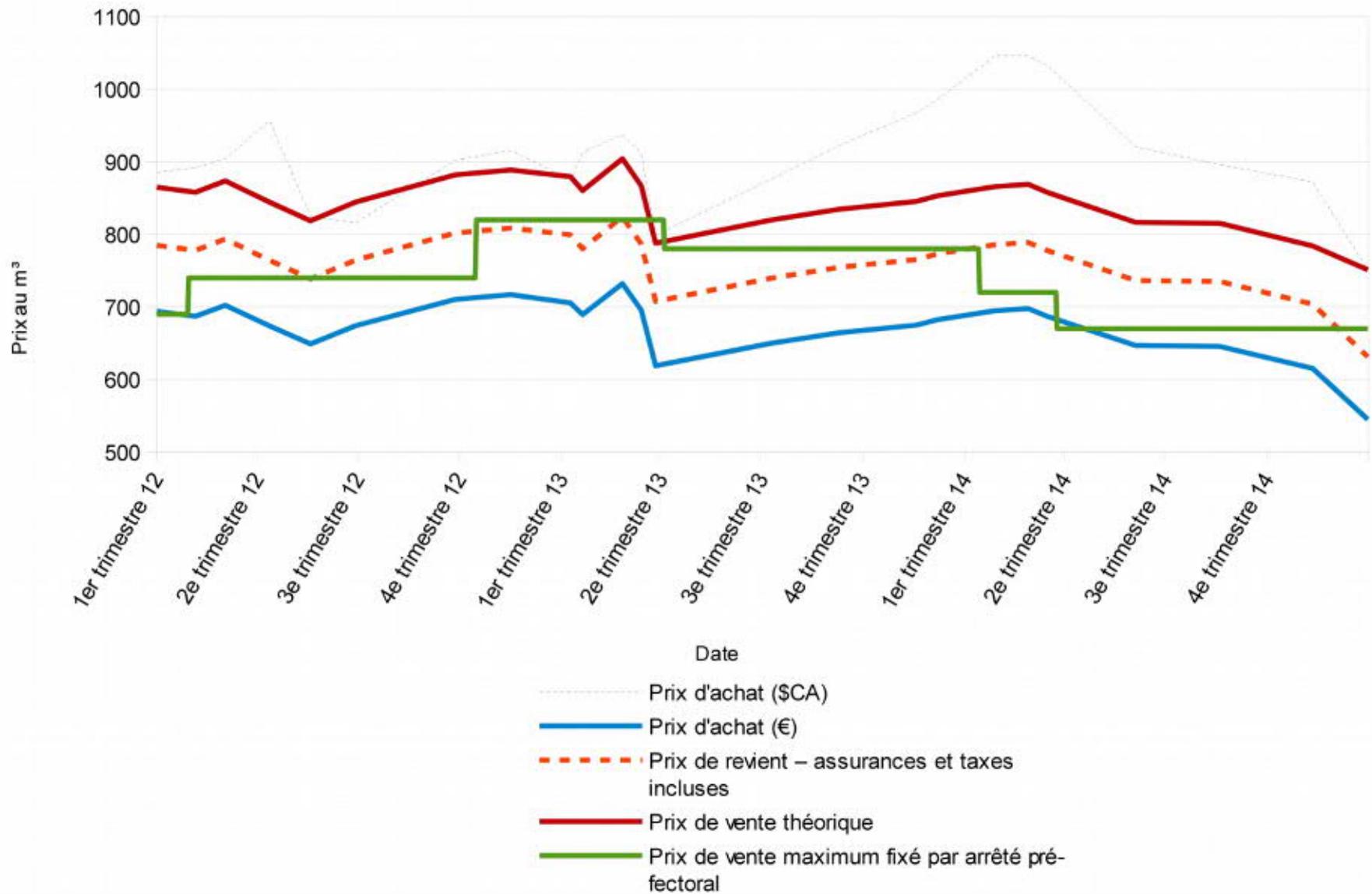
Arrêté n° 717 du 14/12/2006 fixant les marges maximales

→ établissement d'un prix de vente théorique variable dans le temps en fonction des fluctuations des marchés

Arrêté n° 110 du 28/03/2014 fixant un prix maximum au détail

→ prix de vente maximum au détail fixe sur une longue période

Evolution du prix du fioul domestique

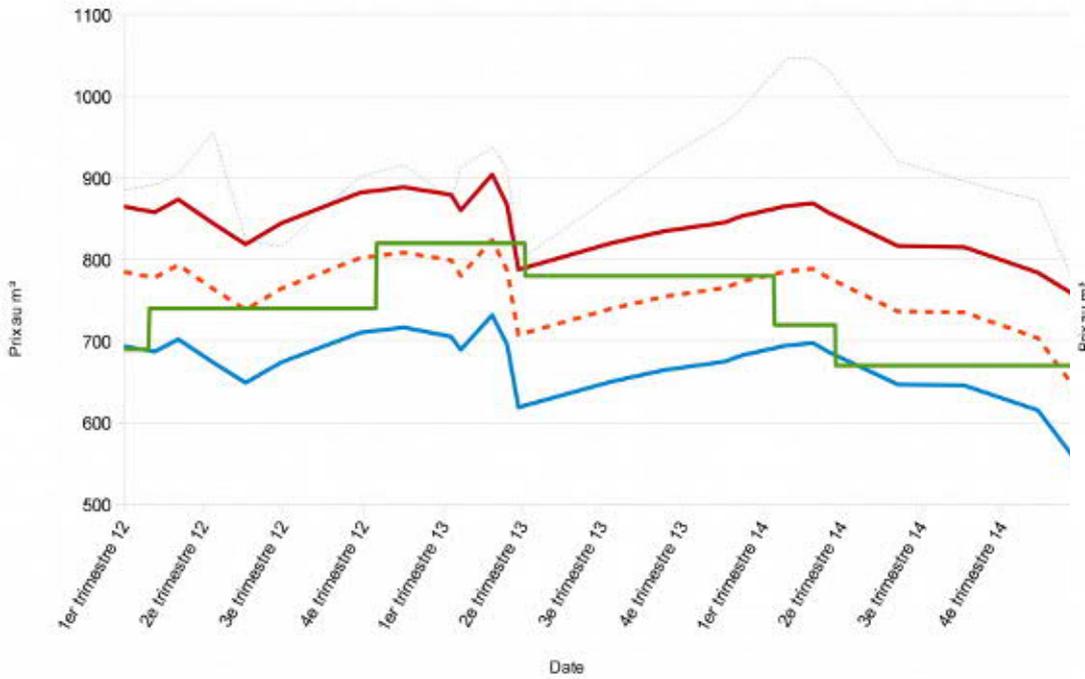


III - Un système de compensation : pourquoi ?

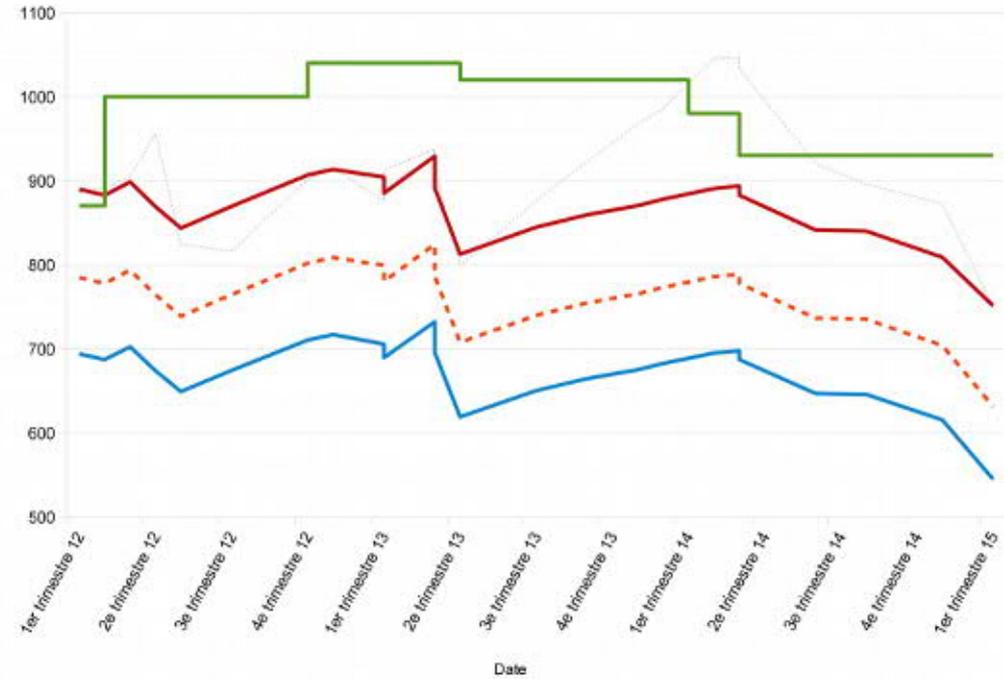
- ◆ Double utilité :
 - Compensation des prix publics entre le fioul domestique et le fioul professionnel
 - Lissage des prix dans le temps

III - Compensation des prix

Evolution du prix du fioul domestique

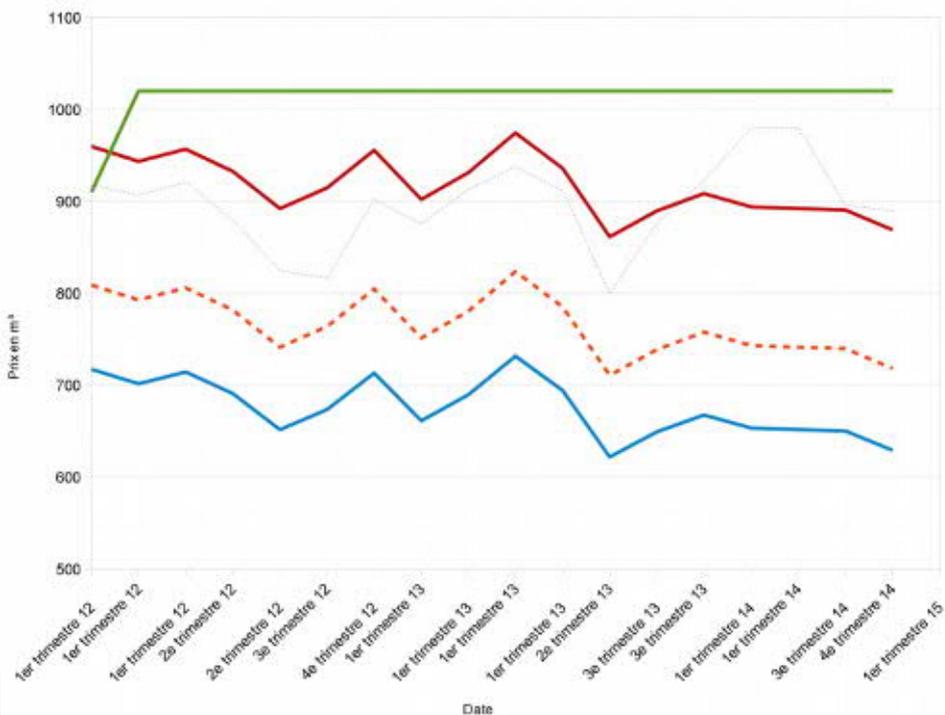


Evolution du prix du fioul (professionnels)

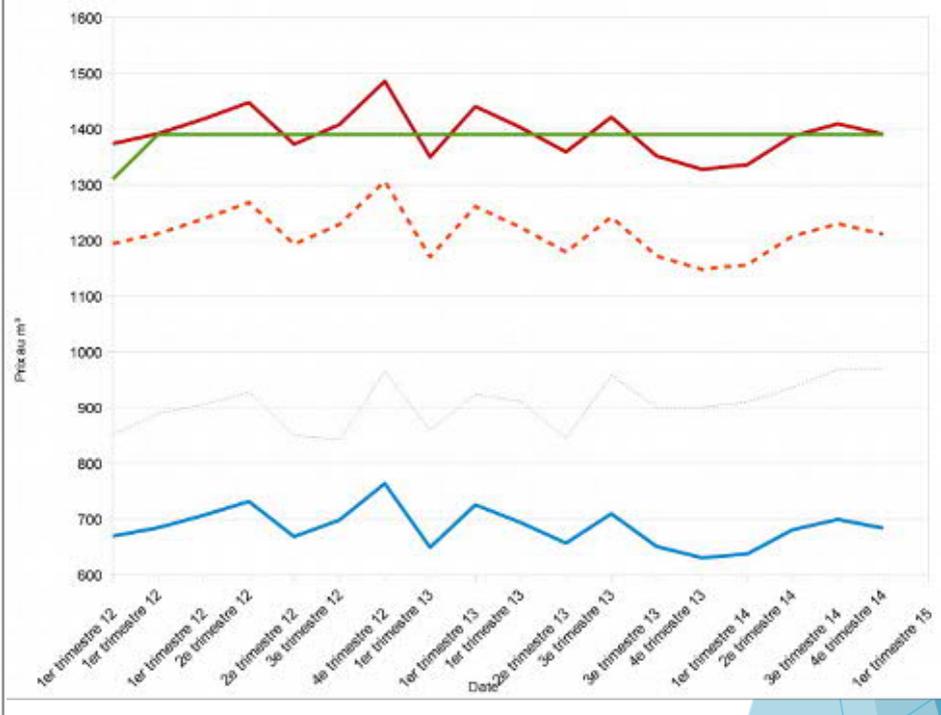


- Prix d'achat (\$CA)
- Prix d'achat (€)
- Prix de revient – assurances et taxes incluses
- Prix de vente théorique
- Prix de vente maximum fixé par arrêté préfectoral

Evolution des prix du gazole pompe



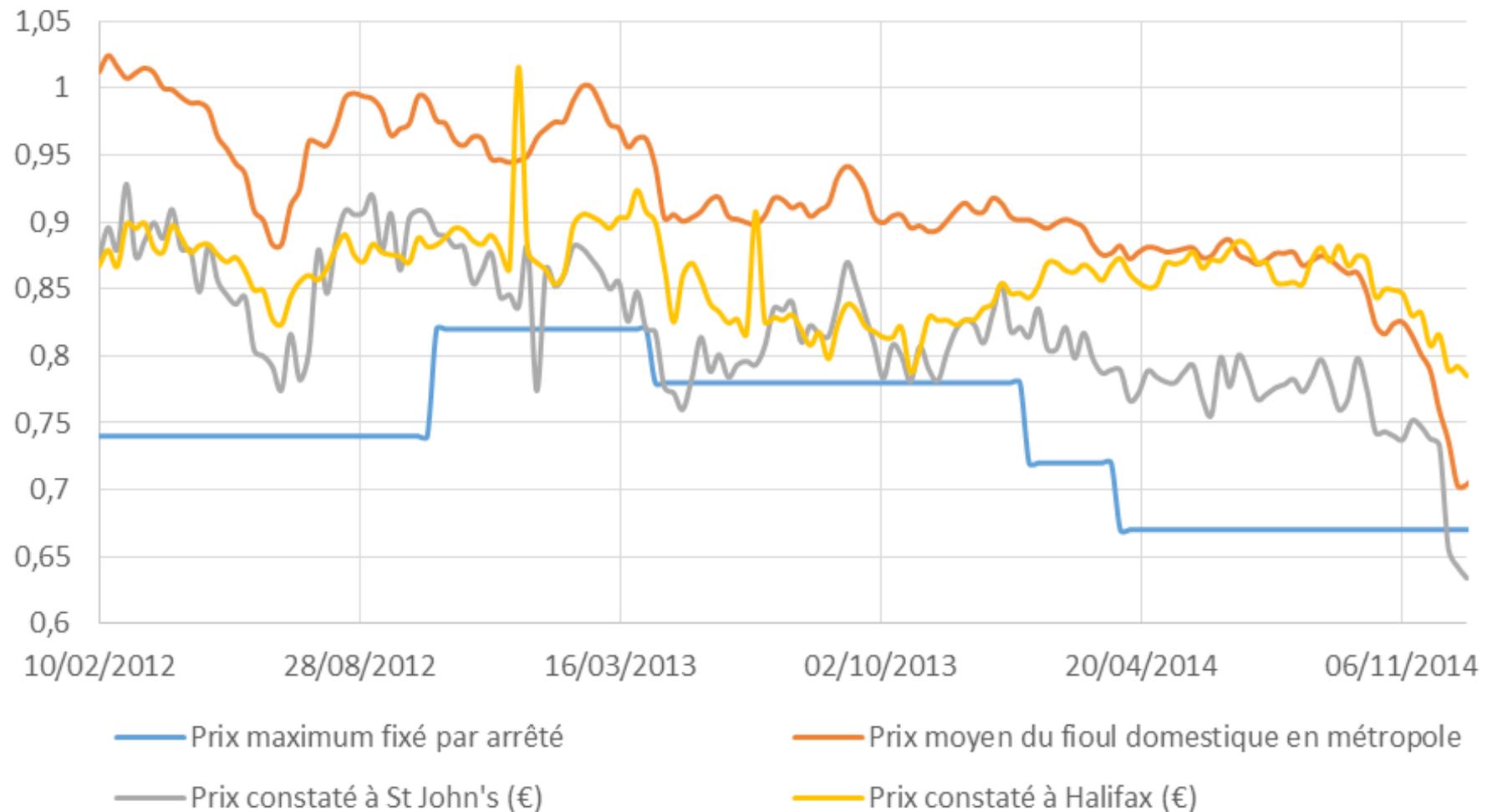
Evolution des prix de l'essence (super)



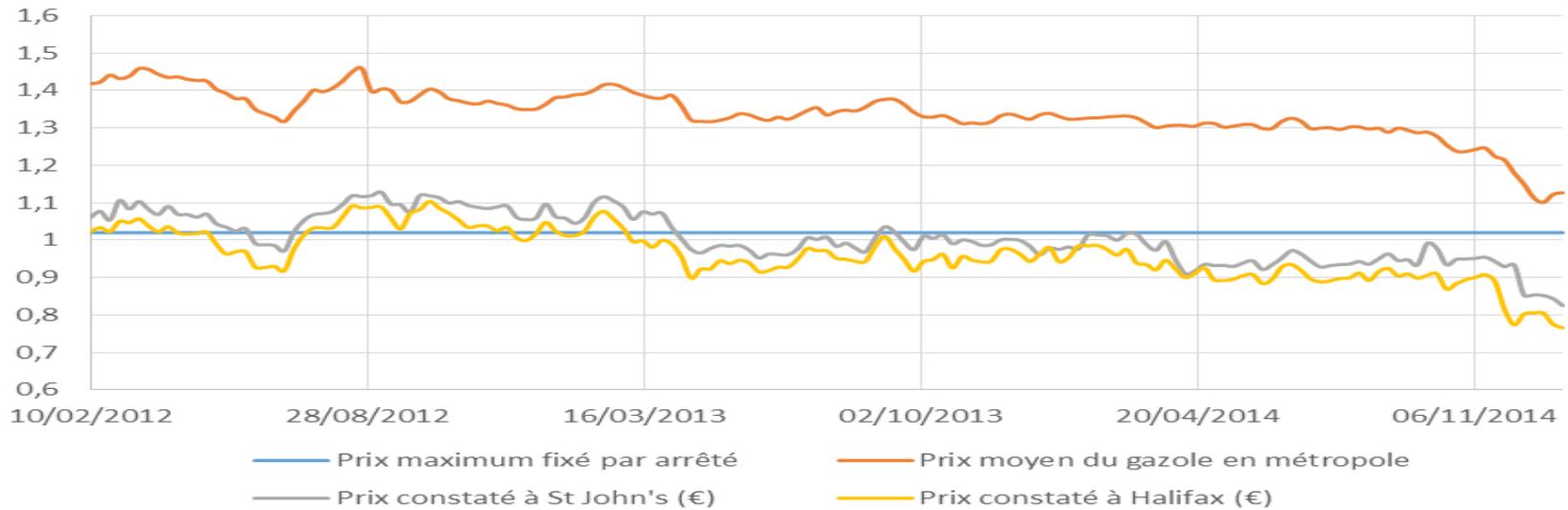
- Prix d'achat (\$CA)
- Prix d'achat (€)
- Prix de revient – assurances et taxes incluses
- Prix de vente théorique
- Prix de vente maximum fixé par arrêté préfectoral

III - Lissage des prix dans le temps

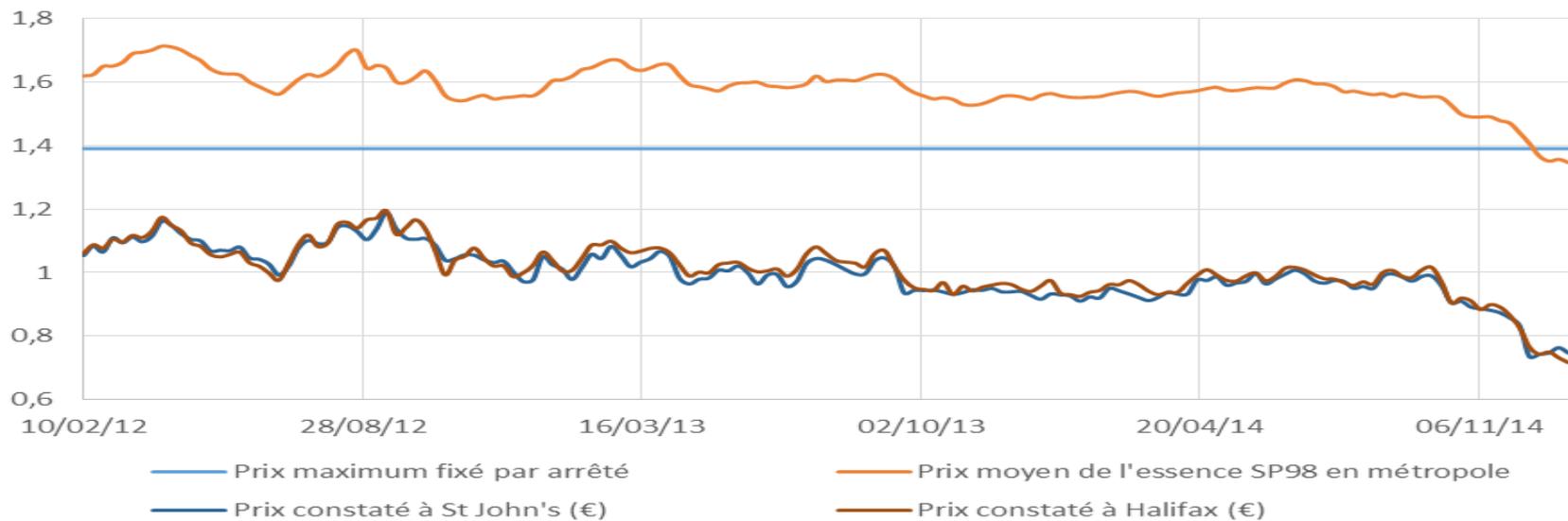
Evolution des prix du fioul domestique depuis 2012



Evolution des prix du gazole pompe depuis 2012



Evolution des prix de l'essence extra depuis 2012



Conclusion

- Le système de régulation du prix des hydrocarbures dans l'archipel doit être évalué sur le long terme.
- Il permet :
 - Un lissage des prix dans le temps
 - Un niveau de prix du fioul domestique bas
 - Une marge de manœuvre en cas de force majeure

Tout arbitrage à court terme mettrait le professionnel à la limite du seuil de revente à perte, et réduirait nos marges de manœuvre futures dans un système haussier du prix du baril.

L'arbitrage doit se faire à long terme et dans un cadre prudentiel.